

COMMUNE DE LAUSANNE

Budget de fonctionnement de l'exercice 2013
Plan des investissements pour les années 2013 à 2016

Préavis N° 2012/45

Lausanne, le 18 octobre 2012

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2013 ainsi que le plan des investissements pour les années 2013 à 2016.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme il suit :

1. **Résumé**
 2. **Considérations générales**
 3. **Modifications structurelles**
 4. **Budget de fonctionnement de 2013**
 5. **Plan des investissements pour les années 2013 à 2016**
 6. **Evolution présumée de la situation financière en 2013**
 7. **Conclusions**
-

1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2013 :

Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2011	BUDGET 2012 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2013		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
			CHARGES	REVENUS	
1'853'584'735.34	1'802'217'400	Total des charges	1'829'106'300		26'888'900
1'754'416'909.61	1'770'037'400	Total des revenus		1'785'129'900	15'092'500
<u>99'167'825.73</u>	<u>32'180'000</u>	Excédent de charges		43'976'400	11'796'400
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
			DEPENSES	RECETTES	
163'823'054.32	168'330'400	Total des dépenses	192'231'700		23'901'300
13'175'902.34	11'789'000	Total des recettes		19'626'000	7'837'000
<u>150'647'151.98</u>	<u>156'541'400</u>	Investissements nets		172'605'700	16'064'300
<u>FINANCEMENT</u>					
-150'647'151.98	-156'541'400	Investissements nets	172'605'700		16'064'300
106'163'955.20	110'437'500	* Amortissements		116'001'300	5'563'800
107'827'681.67	-2'391'000	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	1'146'000		-1'245'000
-99'167'825.73	-32'180'000	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	43'976'400		11'796'400
<u>-35'823'340.84</u>	<u>-80'674'900</u>	Insuffisance d'autofinancement		101'726'800	21'051'900
114'823'811.14	75'866'500	* Autofinancement du compte de fonctionnement		70'878'900	-4'987'600

2. CONSIDERATIONS GENERALES

Dans un contexte économique difficile, la Municipalité de Lausanne propose un projet de budget 2013 présentant un excédent de charges de 44 millions de francs principalement en raison d'une forte progression des coûts en relation avec les charges cantonales et la péréquation (20 millions). Bien que ces éléments, correspondant à près de 4 points d'impôt, détériorent sa capacité financière, la Municipalité confirme sa volonté de maîtriser les charges communales et les effectifs tout en répondant aux besoins liés à la sécurité ainsi qu'à l'accueil de la petite enfance et en maintenant un haut niveau d'investissement.

Dans le cadre du budget 2013, le compte de fonctionnement fait apparaître un excédent de charges de 44 millions de francs (contre 32 au budget 2012 et 99 aux comptes 2011 après affectation exceptionnelle à la caisse de pensions). Cette détérioration du résultat s'explique principalement par une augmentation des charges cantonales et des effets de la péréquation de 20 millions correspondant à près de 4 points d'impôt, ainsi que par une baisse des marges liées aux réseaux de chauffage à distance, gaz, électricité, multimédia, eau et des participations de 14 millions. Au total, ces éléments représentent plus de 34 millions de francs. Par ailleurs, les charges d'amortissement s'accroissent de 5.4 millions, résultat des investissements importants réalisés depuis quelques années. Enfin, 5.1 millions supplémentaires ont été affectés aux domaines prioritaires définis par le programme de législature que sont la sécurité et l'accueil de la petite enfance.

Le budget 2013 reflète ainsi la volonté politique de maîtriser la progression des charges communales dans un environnement économique et social délicat, tout en allouant les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de la population lausannoise (sécurité et structures d'accueil de l'enfance) et en matière d'investissements.

3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

Le 11 septembre 2012, la Municipalité de Lausanne a réorganisé les directions municipales de la façon suivante :

- Les noms des directions suivantes changent :
 - o L'ancienne direction "Administration générale" devient "Administration générale et culture".
 - o L'ancienne direction "Sécurité publique et sports" devient "Sports, intégration et protection de la population".
 - o L'ancienne direction "Culture et logement" devient "Logement et sécurité publique".
- Les services suivants sont transférés :
 - o Le Corps de police (anciennement 2400) passe de l'ancienne direction "Sécurité publique et sports" à la nouvelle direction "Logement et sécurité publique" (centre budgétaire 3101).
 - o Le Service de la culture (anciennement 3600) passe de l'ancienne direction "Culture et logement" à la nouvelle direction "Administration générale et culture" (centre budgétaire 1401).
 - o Le service des assurances sociales (anciennement 390) passe de l'ancienne direction "Culture et logement" à la nouvelle direction " Sports, intégration et protection de la population" (centre budgétaire 2703).
- Les activités suivantes sont transférées :
 - o Les activités d'intégration (BLI, FEEL et caravane interculturelle) sont transférées de la direction "Enfance, jeunesse et cohésion sociale", service du travail (centre budgétaire 5210), à la nouvelle direction "Sports, intégration et protection de la population", au sein de son service administratif (centre budgétaire 2000).

- Les contrats de quartier passent du service du logement et des gérances au service administratif (centre budgétaire 2000) de la nouvelle direction "Sports, intégration et protection de la population".
- L'observatoire de la sécurité est transféré du Service administratif de l'ancienne direction "Sécurité publique et sports" (centre budgétaire 2000) à la nouvelle direction "Logement et sécurité publique" (centre budgétaire 3000).

Autres changements structurels au budget 2013:

- Les centres administratifs "secteur assurances sociales" (anciennement 3900) et "secteur administratif SAS" (anciennement 3901) sont désormais regroupés sous un seul centre budgétaire 2703 "Service des assurances sociales".
- Les centres administratifs 3300 "gestion des immeubles", 3301 "Immeubles du patrimoine financier", 3302 "Immeubles du patrimoine administratif" et 3304 "Division du logement" sont désormais regroupés sous un seul centre budgétaire 3306 "Service du logement et des gérances".
- La comptabilité de direction de "Logement et sécurité publique" passe du service des assurances sociales (centre budgétaire 3901) à l'administration de la direction et commission immobilière (centre budgétaire 3000).
- Aux Services industriels, les services 700 "Développement stratégique" et 701 "Comptabilité et finances" disparaissent pour reformer les deux nouveaux services 70 "Secrétariat général" et 71 "Finances, administration et développement des SIL".
- Le "Service du travail et de l'intégration" devient le "Service du travail" (centre budgétaire 521).

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2013

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2013 et de 2012, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1'853'584'735.34	1'802'217'400	1'829'106'300	26'888'900	1.49
30 Charges de personnel	551'795'974.13	550'259'500	554'949'800	4'690'300	0.85
31 Biens, services et marchandises	496'572'191.37	533'440'500	506'885'100	-26'555'400	-4.98
32 Intérêts passifs	69'513'638.54	71'542'000	65'100'000	-6'442'000	-9.00
33 Amortissements	124'544'662.93	123'657'700	128'999'600	5'341'900	4.32
35 Dédommagements à des collectivités publiques	256'235'157.00	270'479'200	290'104'600	19'625'400	7.26
36 Subventions accordées	80'607'186.41	81'684'000	83'091'500	1'407'500	1.72
38 Attributions aux réserves	115'773'369.82	7'669'600	8'265'200	595'600	7.77
39 Imputations internes	158'542'555.14	163'484'900	191'710'500	28'225'600	17.26
4 Revenus	1'754'416'909.61	1'770'037'400	1'785'129'900	15'092'500	0.85
40 Impôts	478'643'408.39	470'800'000	482'440'000	11'640'000	2.47
41 Patentes, concessions	2'536'260.40	2'558'500	3'988'500	1'430'000	55.89
42 Revenus des biens	131'372'681.65	113'696'900	108'748'400	-4'948'500	-4.35
43 Taxes, ventes et prestations facturées	707'944'293.14	743'691'200	720'614'600	-23'076'600	-3.10
44 Part à des recettes sans affectation	6'880'270.05	4'900'000	5'000'000	100'000	2.04
45 Dédommagements de collectivités publiques	258'614'454.64	259'371'900	261'454'800	2'082'900	0.80
46 Subventions acquises	1'937'298.05	1'473'400	1'761'900	288'500	19.58
48 Prélèvements sur les réserves	7'945'688.15	10'060'600	9'411'200	-649'400	-6.45
49 Imputations internes	158'542'555.14	163'484'900	191'710'500	28'225'600	17.26
RESULTAT					
Excédent de charges	99'167'825.73	32'180'000	43'976'400	11'796'400	36.66

NB : ce tableau contient les imputations internes (39 et 49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par direction s'établit comme suit, avec une reconstitution du budget 2012 sur la base de celui de 2013 :

Résultat par direction	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2012	2013	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Charges	1'802'217'400	1'829'106'300	26'888'900	1.49
Administration générale et culture	386'132'200	402'892'900	16'760'700	4.34
Sports, intégration et protection de la population	99'530'300	99'874'200	343'900	0.35
Logement et sécurité publique	171'164'900	176'052'000	4'887'100	2.86
Travaux	228'502'700	227'046'400	-1'456'300	-0.64
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	255'440'900	262'635'100	7'194'200	2.82
Finances et patrimoine vert	125'353'100	120'780'900	-4'572'200	-3.65
Services industriels	536'093'300	539'824'800	3'731'500	0.70
Revenus	1'770'037'400	1'785'129'900	15'092'500	0.85
Administration générale et culture	175'710'400	175'984'900	274'500	0.16
Sports, intégration et protection de la population	47'911'900	52'454'700	4'542'800	9.48
Logement et sécurité publique	108'977'000	115'036'500	6'059'500	5.56
Travaux	158'623'400	157'233'400	-1'390'000	-0.88
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	96'242'900	100'035'300	3'792'400	3.94
Finances et patrimoine vert	575'767'100	580'216'100	4'449'000	0.77
Services industriels	606'804'700	604'169'000	-2'635'700	-0.43
RESULTAT				
Excédent de charges	32'180'000	43'976'400	11'796'400	36.66

En complément aux données ci-avant, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par nature (détaillé)
- B) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2013

3 CHARGES

30 Charges de personnel

+ 4.7 mios ou + 0.9 %

	Budget 2012	Budget 2013	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et culture	47'636'600	47'090'600	-546'000	-1.1
Sport, intégration et protection de la population	65'254'100	64'530'100	-724'000	-1.1
Logement et sécurité publique	100'731'500	104'195'400	3'463'900	3.4
Travaux	103'750'600	103'788'100	37'500	0.0
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	133'957'400	136'728'800	2'771'400	2.1
Finances et patrimoine vert	46'568'000	46'515'400	-52'600	-0.1
Services industriels	68'861'300	69'101'400	240'100	0.3
Sous-total	566'759'500	571'949'800	5'190'300	0.9
Correctif de la masse salariale	-16'500'000	-17'000'000	-500'000	3.0
Total	550'259'500	554'949'800	4'690'300	0.9

Les chiffres du budget de 2013 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ *Non renouvellement de 38 EPT suite aux mesures d'économie*
- ⇒ *Augmentation nette d'effectifs de 40 EPT*
- ⇒ *Anticipation sur les économies de salaires : 17 millions de francs.*

Relevons une augmentation de 9.3 EPT au Service social Lausanne, unités de prestations, dont une majeure partie des charges liées à ces nouveaux postes sera remboursée par l'Etat et 6 EPT supplémentaires pour l'unité "Lieux d'accueil de jour municipaux". Le Corps de police voit également l'arrivée de 30 policiers supplémentaires dont 25 aspirants pour la volée 2013.

31 Biens, services et marchandises

– 26.6 mios ou – 5.0 %

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	fr.	%
	fr.	fr.	fr.		
Fournitures, mobilier, machines et matériel	15'745'108.87	16'688'200	16'380'000	-308'200	-1.8
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, Gaz & CAD)	25'883'140.11	28'507'300	27'023'100	-1'484'200	-5.2
Marchandises	18'338'831.90	18'450'000	18'428'900	-21'100	-0.1
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	34'942'609.39	33'988'900	33'018'600	-970'300	-2.9
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	40'149'247.66	44'016'800	41'975'500	-2'041'300	-4.6
Honoraires et prestations de services	97'594'626.20	108'915'000	104'872'700	-4'042'300	-3.7
Autres dépenses en biens, services et marchandises	36'995'822.24	35'751'300	37'415'300	1'664'000	4.7
Sous-total	269'649'386.37	286'317'500	279'114'100	-7'203'400	-2.5
Achats d'énergie par les SI (SEL, Gaz & CAD)	226'922'805.00	247'123'000	227'771'000	-19'352'000	-7.8
Total	496'572'191.37	533'440'500	506'885'100	-26'555'400	-5.0

Aux Services industriels, l'importante diminution des achats d'électricité de 19.4 millions de francs résulte de la conjonction de plusieurs éléments, soit une diminution de l'approvisionnement dû à la perte de clients éligibles, la suppression temporaire de la production issue de la turbine à gaz de Pierre-de-Plan, une baisse générale des prix d'achat du marché à terme et la baisse des prix d'achat contractuels pour des productions locales. Ces effets sont également répercutés sur les ventes d'électricité (- 14.8 millions, voir chapitre 43).

Quant aux autres dépenses du chapitre, elles diminuent de quelque 7.2 millions de francs, soit de 2.5 %. En considérant cependant que 3.4 millions de francs proviennent du reclassement dans les subventions des éléments relatifs à la couverture de déficit de la société Parkings-Relais lausannois SA résultant de l'exploitation du P+R de Vennes, la diminution est en finalité de 3.8 millions de francs, soit de 1.3 %.

Les écarts que l'on peut mettre en exergue sont les suivants (en millions de francs) :

312 Assainissement – STEP – Baisse de la consommation d'énergie	– 0.660
314 Entretien des biens immobiliers	– 0.289
315 SI – Frais d'entretien des installations	– 0.850
316 SOI – contrat de maintenance de logiciels micro-informatiques arrivant à échéance	– 0.347
316 SLG – Hausse des loyers et augmentation des places de parc	+ 0.370
318 Secrétariat communal – Participation aux frais de fonctionnement de la CADEV	– 0.360
312 Routes et mobilité – couverture du déficit des P+R SA (reclassé dans les subventions)	– 1.040
316 Routes et mobilité – couverture du déficit des P+R SA (reclassé dans les subventions)	– 2.400
319 Assainissement – Changement de régime TVA – Réduction de l'impôt préalable	+ 0.500
318 Service d'accueil de jour de l'enfance – Institutions subventionnées – Augmentation des places d'enfants dans les garderies privées subventionnées	+ 0.813

32 Intérêts passifs

– 6.4 mios ou – 9.0 %

	Comptes 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecarts (+/-) Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts des dettes	69'469'449.14	71'400'000	65'000'000	-6'400'000	-9.0
Autres intérêts passifs	44'189.40	142'000	100'000	-42'000	-29.6
Total	69'513'638.54	71'542'000	65'100'000	-6'442'000	-9.0

Cette importante diminution s'explique principalement par le renouvellement d'emprunt à des taux particulièrement bas.

33 Amortissements**+ 5.3 mios ou + 4.3 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	12'595'156.43	5'700'000	6'900'000	1'200'000	21.1
Autres pertes, défalcatons et moins-values	5'785'551.30	7'520'200	6'098'300	-1'421'900	-18.9
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	68'707'865.10	72'022'500	75'141'200	3'118'700	4.3
Amortissements du patrimoine administratif des SI	37'456'090.10	38'415'000	40'860'100	2'445'100	6.4
Total	124'544'662.93	123'657'700	128'999'600	5'341'900	4.3

L'évolution de la conjoncture économique fait craindre un accroissement des pertes liées aux créances d'impôt.

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, la hausse enregistrée à la Bourse communale est la conséquence logique des importants investissements consentis ces dernières années. Parmi les mouvements, on peut relever les 1^{er} amortissements des crédits mentionnés ci-dessous (+ 5.2 millions) et la fin de l'amortissement du remplacement des moyens de production d'eau à Lutry (- 2.1 millions).

– <i>Bellerive-Plage</i>	+0.830
– <i>Rénovation de l'Opéra</i>	+1.585
– <i>Aménagement de la route de contournement de la Sallaz</i>	+0.945
– <i>Collège de Villamont</i>	+1.815

Quant aux hausses prévues aux SI, elles proviennent des investissements réalisés ces dernières années pour les réseaux du gaz et du chauffage à distance.

35 Dédommagements à des collectivités publiques**+ 19.6 mios ou + 7.3 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	103'758'837.00	103'000'000	106'500'000	3'500'000	3.4
Facture sociale	82'248'176.00	85'800'000	101'000'000	15'200'000	17.7
Participation à des entreprises de transports	54'128'221.15	56'500'000	56'140'000	-360'000	-0.6
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	12'215'625.80	13'600'000	13'900'000	300'000	2.2
Réforme policière	0.00	7'500'000	8'000'000	500'000	6.7
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'203'809.70	2'250'000	2'250'000	0	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	506'880.00	540'000	1'033'500	493'500	91.4
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	633'600.00	633'600	644'800	11'200	1.8
Autres dédommagements	540'007.35	655'600	636'300	-19'300	-2.9
Total	256'235'157.00	270'479'200	290'104'600	19'625'400	7.3

S'agissant de la facture sociale, celle-ci fait l'objet d'une très forte progression (+ 15.2 millions) fondée sur les prévisions de l'Etat. Cette augmentation inclut le rattrapage financier de 2 millions lié à la bascule 2011 qui se répétera encore en 2014.

Concernant la contribution au fonds de péréquation intercommunal, elle augmente de 3.5 millions, hausse non compensée par le retour dudit fonds (chapitre 45) qui diminue de 1.5 million, de sorte qu'il s'agit d'un montant de 5 millions qui vient aggraver le budget 2013 dans le cadre de la péréquation.

La facture liée à la réforme policière augmente pour sa part de 0.5 million.

L'accroissement de la participation à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) est due à l'augmentation estimée de la population et à la cotisation qui passe de fr. 106.85 à fr. 107.95 par habitant.

Quant à l'augmentation de la part communale aux mesures de protection civiles s'étendant à l'ensemble du Canton, elle provient principalement de l'intégration d'une partie des communes de l'ORPC (Organisation régionale de la protection civile) de Lausanne-Nord. Cette augmentation est compensée par la participation financière des communes concernées (groupe 45).

36 Subventions accordées

+ 1.4 mio ou + 1.7 %

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2012	2013	fr.	%
	fr.	fr.		
Administration générale et culture	45'592'800	45'814'000	221'200	0.5
Sports, intégration et protection de la population	8'439'000	8'336'600	-102'400	-1.2
Logement et sécurité publique	2'941'000	2'649'200	-291'800	-9.9
Travaux	20'000	1'720'000	1'700'000	8500.0
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	24'661'200	24'541'700	-119'500	-0.5
Finances et patrimoine vert	30'000	30'000	0	0.0
Total	81'684'000	83'091'500	1'407'500	1.7

A noter qu'à des fins de comparaison, le budget 2012 du tableau ci-dessus incorpore le transfert de l'Aide individuelle au logement du service du logement et des gérances (direction "Logement et sécurité publique") au service des assurances sociales (direction "Sports, intégration et protection de la population").

L'évolution du total des subventions contient un montant de 1.7 million de francs au Service des routes et de la mobilité au titre de couverture de déficit de la société Parking-Relais lausannois SA résultant de l'exploitation du P+R de Vennes. En effet, dans un but de transparence, il a été jugé préférable d'opérer de la sorte.

Au Service de la Culture, suite à la nouvelle loi sur les écoles de musique (LEM) entrée en vigueur en 2012, une nouvelle subvention est octroyée à la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) de 0.75 million intégralement compensée par une diminution proportionnelle des subventions actuellement versées aux différentes écoles de musique soumises à la LEM.

Voici, les autres variations principales intervenues entre le budget de 2013 et celui de 2012 (en millions de francs) :

⇒	<i>Championnat du Monde de course d'orientation</i>	-	0.200
⇒	<i>Championnat divers / grande manifestation internationale</i>	+	0.150
⇒	<i>Charges d'intérêts des sociétés immobilières</i>	-	0.287
⇒	<i>Le Romandie – Association E la nave va</i>	+	0.100
⇒	<i>Théâtre Arsenic</i>	+	0.280
⇒	<i>Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.</i>	+	0.100
⇒	<i>Accueil à Bas Seuil - Distribus</i>	-	0.100
⇒	<i>Pro Senectute – Centres de jour</i>	-	0.135
⇒	<i>La Caravane interculturelle</i>	-	0.200

38 Attributions aux réserves

+ 0.6 mio ou + 7.8 %

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de régularisation des loyers	18'793.50	0	26'000	26'000	-
Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du théâtre de Vidy	100'000.00	100'000	100'000	0	0.0
Fonds de gestion du stationnement	500'000.00	500'000	0	-500'000	-100.0
Fonds de réserve de transition PDLASV	1'000'000.00	0	0	0	-
Fonds de péréquation de la STEP	129'423.07	0	0	0	-
Fonds de eauservice	3'445'483.30	1'389'900	2'539'200	1'149'300	82.7
Fonds des SI	10'579'669.95	5'679'700	5'600'000	-79'700	-1.4
Fonds de réserve pour l'assainissement de la CPCL	100'000'000.00	0	0	0	-
Total	115'773'369.82	7'669'600	8'265'200	595'600	7.8

A la Direction des travaux, aucune attribution au Fonds du stationnement n'a été prévue pour 2013, en adéquation avec le nouveau règlement.

A eauservice, l'augmentation (+ 1.1 mio) est due à une nouvelle attribution aux réserves de l'excédent de revenus liés à la vente au détail et à l'application de nouveaux tarifs.

39 Imputations internes

+ 28.2 mios ou + 17.3 %

Cette augmentation provient essentiellement des Services industriels (+ 23 millions) et est due à une modification des règles d'imputations des activités internes aux services techniques et à une mise à jour des clés de répartition.

4 REVENUS

40 Impôts

+ 11.6 mios ou + 2.5 %

	Comptes 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecarts (+/-) Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Impôts sur le revenu et la fortune	312'439'047.29	312'000'000	321'000'000	9'000'000	2.9
Impôts sur le bénéfice et le capital	107'106'506.05	95'000'000	100'000'000	5'000'000	5.3
Impôts fonciers	34'100'650.70	34'300'000	35'500'000	1'200'000	3.5
Droits de mutations	7'498'209.00	9'000'000	8'000'000	-1'000'000	-11.1
Impôts sur les successions et les donations	11'095'503.70	15'000'000	12'000'000	-3'000'000	-20.0
Impôts sur la propriété et sur la dépense	6'403'491.65	5'500'000	5'940'000	440'000	8.0
Total	478'643'408.39	470'800'000	482'440'000	11'640'000	2.5

Concernant les chiffres ci-dessus, relevons au préalable que les comptes 2011 sont basés sur un taux d'imposition de 77 points alors que les budgets 2012 et 2013 le sont sur 79 points suite au transfert de 2 points d'impôts dans le cadre de la réforme policière.

Sur une base identique de 79 points, les impôts concernés par cette opération s'établiraient comme il suit :

	Comptes 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecarts (+/-) Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Impôts sur le revenu et la fortune	320'550'000.00	312'000'000	321'000'000	9'000'000	2.9
Impôts sur le bénéfice et le capital	109'890'000.00	95'000'000	100'000'000	5'000'000	5.3
Total	430'440'000.00	407'000'000	421'000'000	14'000'000	3.4

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en augmentation de 2.9 % par rapport au budget 2012 mais au niveau des comptes 2011 (sur une base identique de 79 points) qui contenaient cependant des rattrapages au niveau de l'impôt à la source.

L'impôt sur le bénéfice et le capital est prévu à la hausse de 5 millions mais reste malgré tout inférieur aux comptes 2011.

Les impôts fonciers sont budgétisés en hausse de 1.2 million de francs, sur la base des comptes 2011 et des progressions régulières de ces dernières années.

Montant découlant des transactions immobilières, les droits de mutation ont par contre été prévu en baisse de 1 million de francs, sur la base des observations de ces quatre dernières années.

Enfin, les impôts sur les successions et les donations sont prévus à 12 millions de francs, en baisse de 3 millions pour s'aligner sur les résultats enregistrés en 2010 et 2011.

41 Patentes, concessions**+ 1.4 mio ou + 55.9 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Patentes, concessions	2'536'260.40	2'558'500	3'988'500	1'430'000	55.9

Cette augmentation est due à des recettes supplémentaires générées par la taxe d'exploitation sur les débits de boissons alcooliques à l'emporter, ainsi qu'à l'adaptation de divers tarifs.

42 Revenus des biens**- 4.9 mios ou - 4.4 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	44'445'218.04	43'640'100	37'487'700	-6'152'400	-14.1
Revenu des immeubles du patrimoine financier	29'424'645.21	30'281'700	30'693'800	412'100	1.4
Revenu des biens du patrimoine administratif	37'813'764.08	36'255'900	37'007'800	751'900	2.1
Autres revenus	19'689'054.32	3'519'200	3'559'100	39'900	1.1
Total	131'372'681.65	113'696'900	108'748'400	-4'948'500	-4.4

En ce qui concerne la diminution du revenu des participations celle-ci provient d'une diminution estimée du dividende EOS de 6 millions.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**- 23.1 mios ou - 3.1 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services	232'018'478.08	243'463'900	242'638'000	-825'900	-0.3
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	65'113'010.12	66'790'600	65'027'500	-1'763'100	-2.6
Frais facturés à des tiers, remboursements	12'718'202.21	9'894'700	10'097'900	203'200	2.1
Amendes	17'786'398.00	22'100'000	23'650'000	1'550'000	7.0
Autres contributions	26'141'383.26	26'739'000	26'001'200	-737'800	-2.8
Sous-total	353'777'471.67	368'988'200	367'414'600	-1'573'600	-0.4
Ventes d'énergie des SI (SEL, GAZ & CAD)	354'166'821.47	374'703'000	353'200'000	-21'503'000	-5.7
Total	707'944'293.14	743'691'200	720'614'600	-23'076'600	-3.1

Aux Services industriels, la baisse des tarifs régulés, la perte de clients éligibles et le passage de tarifs régulés à des contrats basés sur le prix du marché entraînent au Service de l'électricité une diminution des prévisions de revenus de 22.6 millions de francs (voir également le chapitre des charges 31). En revanche, le montant des ventes du Service du gaz et du chauffage à distance est en très légère progression de quelque 1.1 million de francs.

Quant à l'ensemble des autres revenus de la Bourse communale, ils diminuent de 0.4 %.

On peut mettre en exergue les écarts suivants (en millions de francs) :

434	SOI – Prestations à la clientèle interne et externe	+	0.673
434	SPeL – transfert de prestations non soumises TVA sous la rubrique 490	-	1.331
434	Centre de vie enfantine – facturation aux parents	+	0.510
434	Routes et mobilité – Entretien du territoire appartenant à la Confédération	+	0.300
435	Assainissement – Tri des déchets – Augmentation de la vente des matières	+	0.546
434	Taxe d'épuration des eaux	+	0.610
435	Eauservice – Baisse du prix de l'eau – Convention avec le surveillant des Prix	-	1.184
434	Multimedia – Estimation trop optimiste du budget 2012	-	4.049
437	Corps de police – Amendes	+	1.450
439	Routes et mobilité – Couverture du déficit des P+R (reclassé dans les subventions)	-	1.400

44 Part à des recettes sans affectation

+ 0.1 mio ou + 2.0 %

	Comptes 2011	Budget 2012	Budget 2013	Ecart (+/-) Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Impôts sur les gains immobiliers	6'880'270.05	4'900'000	5'000'000	100'000	2.0

La part communale à l'impôt sur les gains immobiliers a été adaptée compte tenu des chiffres de ces dernières années.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+ 2.1 mios ou + 0.8 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	Budget 2012 - 2013	
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation intercommunal	175'368'439.00	172'600'000	171'100'000	-1'500'000	-0.9
Facturation à l'Académie de police de Savatan	806'000.00	840'000	840'000	0	0.0
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'317'760.30	8'708'400	8'775'100	66'700	0.8
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	1'727'138.58	2'800'000	2'795'400	-4'600	-0.2
Participation cantonale à l'aide au logement	928'993.00	1'000'000	1'200'000	200'000	20.0
Participations diverses aux charges du Service social	23'851'353.70	23'880'300	26'418'400	2'538'100	10.6
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	10'511'599.10	11'264'100	11'219'300	-44'800	-0.4
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'290'606.65	6'534'700	6'811'800	277'100	4.2
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	6'944'339.00	6'996'000	6'977'500	-18'500	-0.3
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale	16'631'942.87	17'951'700	18'159'000	207'300	1.2
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	4'277'325.70	5'237'700	4'904'800	-332'900	
Autres dédommagements	2'958'956.74	1'559'000	2'253'500	694'500	44.5
Total	258'614'454.64	259'371'900	261'454'800	2'082'900	0.8

Le retour du fonds de péréquation intercommunal (y compris les dépenses thématiques) est en régression de 1.5 million sur la base des prévisions de l'Etat. Compte tenu de la hausse de 3.5 millions de la contribution au dit fonds (chapitre 35), ce sont donc 5 millions qui aggravent le budget.

Au Service social Lausanne – CSR, aux unités de prestations, l'augmentation est due à une hausse des dossiers et à la participation du Canton à la création de places d'hébergements supplémentaires.

Sous le poste "Autres dédommagements", l'augmentation est due à la participation financière des communes de l'ORPC (Organisation régionale de la protection civile) de Lausanne-Nord qui ont intégré la nouvelle ORPC Lausanne-District (+ 0.6 million).

46 Subventions acquises**+ 0.3 mio ou + 19.6 %**

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2012	2013	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Sport, intégration et protection de la population	355'000	360'000	5'000	1.4
Logement et sécurité publique	4'400	0	-4'400	-100.0
Travaux	40'000	72'000	32'000	80.0
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	815'000	888'900	73'900	9.1
Finances et patrimoine vert	259'000	441'000	182'000	70.3
Total	1'473'400	1'761'900	288'500	19.6

L'augmentation est due principalement à une subvention du fonds pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables pour l'achat d'outillage électrique au Service des parcs et domaines.

48 Prélèvements sur les réserves**- 0.6 mio ou - 6.5 %**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2011	2012	2013	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300.00	23'300	23'300	0	0.0
Fonds de péréquation de la STEP	0.00	4'424'000	2'303'200	-2'120'800	-47.9
Fonds de réserve PDLASV	882'939.00	0	0	0	-
Fonds des SI	7'039'449.15	5'613'300	7'084'700	1'471'400	26.2
Total	7'945'688.15	10'060'600	9'411'200	-649'400	-6.5

Il y a lieu de relever que la baisse des charges nettes de la STEP entraîne un recours nettement moindre au fonds de péréquation. Par ailleurs, aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance a prévu un prélèvement sur les fonds de 1.8 million pour des travaux d'entretien.

5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2013 A 2016

Ce plan est constitué par les deux chapitres suivants :

- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements de 2013 à 2016, portant sur les crédits déjà votés
- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2013 à 2016, portant sur les crédits à voter d'ici la fin 2016, lesquels sont classés par date de sortie du préavis.

* * * *

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2013 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de francs)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2012	Sur crédits à voter	Total
Administration générale et culture	4.5	1.9	6.4
Sport, intégration et protection de la population	6.6	6.0	12.6
Logement et sécurité publique	15.9	5.8	21.7
Travaux	31.4	5.8	37.2
Enfance, jeunesse et cohésion sociale	11.9	10.8	22.7
Finances et patrimoine vert	7.6	4.9	12.5
Services industriels	31.8	8.6	40.4
Objets multidirection	0.0	29.0	29.0
Total général	109.7	72.8	182.5

Les principales dépenses prévues pour 2013 sont les suivantes :

(en milliers de francs)

Ensemble des crédits-cadres (voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	38'375
Beaulieu - subvention	4'000
Bellerive-Plage – Réfections et améliorations	5'000
Chauderon 4 – Réfection bâtiment	7'700
Théâtre 12 (Opéra) – Rénovation et extension	5'330
Théâtre de l'Arsenic – Rénovation et assainissement	4'000
Aménagement place de La Sallaz	3'300
Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)	4'350
Réaffectation du Temple de St-Luc en Maison de quartier	2'984
Collège de Villamont – Réfection, agrandissement et transformations – crédit complémentaire	4'400
Assainissement des bâtiments scolaires – 4 ^{ème} étape	3'000
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	5'600
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité (3 ^{ème} phase)	8'380
FMHL - Augmentation de la puissance	4'500
Métamorphose – mise en conformité minimale du Stade de la Pontaise	3'000
Politique municipale en matière de gestion de déchets	2'800
Etablissements scolaires de Béthusy et Mon-Repos – Salle de gymnastique	4'634
Chaufferie des Bossons	3'700
Av. de Chailly - Réaménagement	4'500
Métamorphose – Terrains de football	5'000

Précisons encore que les recettes d'investissements pour 2013 sont évaluées à 19.6 millions de francs et que les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à 172.6 millions de francs compte tenu des demandes d'autorisations d'achats.

6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2013

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, l'opposition des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement		
	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Excédent des charges de fonctionnement	39.5	
Amortissements		116.0
Attributions aux réserves		8.3
Prélèvements sur les réserves	9.4	
	<u>48.9</u>	<u>124.3</u>
Autofinancement	<u>75.4</u>	
	<u>124.3</u>	<u>124.3</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)		
	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes d'investissements	182.5	
Autorisations d'achats	9.7	
Subventions et recettes sur investissements		19.6
	<u>192.2</u>	<u>19.6</u>
Investissements nets		172.6
	<u>192.2</u>	<u>192.2</u>
Financement		
	Mios de francs	%
Investissements nets	172.6	100.0
./. Autofinancement	70.9	41.1
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>101.7</u>	<u>58.9</u>

L'évolution de l'endettement net peut être estimée comme suit, avec la situation de la dette bancaire brute pour information :

	Endettement net	Dette bancaire brute
	(En millions de francs)	
Situation au 31.12.2011	1'948	2'334
Insuffisance d'autofinancement		
- budget 2012	81	81
- budget 2013	102	102
	<u>183</u>	<u>183</u>
Situation théorique au 31.12.2013	<u>2'131</u>	<u>2'517</u>

7. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2012/45 de la Municipalité, du 18 octobre 2012;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2013 comme il suit :

Charges	fr. 1'829'106'300
Revenus	1'785'129'900
Excédent des charges	fr. 43'976'400

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2013 à 2016;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2013;

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Christian Zutter

- Annexes :
- A. Compte de fonctionnement par nature
 - B. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2013
Brochure du projet de budget de l'exercice 2013
Plan des investissements pour les années 2013 à 2016